Force Jeunesse –- www.forcejeunesse.qc.ca

SOUTENIR LES JEUNES PARENTS TRAVAILLEURS AUTONOMES

Voilà plus de 4 ans que le gouvernement du Québec veut négocier avec le fédéral la mise sur pied une caisse d'assurance parentale québécoise qui permettrait notamment aux travailleurs(euses) autonomes d'avoir un congé parental lors de l'arrivée d'un bébé. Le gouvernement fédéral refuse toutefois de transférer au Québec l'argent des cotisations québécoises à l'assurance-emploi. Devant ce refus, le gouvernement du Québec a décidé d'entamer des procédures judiciaires contre le fédéral.

Force Jeunesse salue cette action, mais **l'attente supplémentaire d'au moins 3 ans** imposée par cette démarche **est trop longue** pour les travailleurs(euses) autonomes qui demeurent sans revenu lors de l'arrêt de travail dû à l'arrivée d'un bébé.

NOUS DEMANDONS DONC AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC **DE METTRE SUR PIED UNE CAISSE D'ASSURANCE PARENTALE D'URGENCE POUR LES TRAVAILLEURS(EUSES) AUTONOMES**, FINANCÉE À PARTIR D'UNE COTISATION À L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS(EUSES) AUTONOMES DU QUÉBEC AINSI QUE PAR L'ENGAGEMENT FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

En signant cette pétition, nous appuyons Force jeunesse dans sa volonté de voir les travailleurs(euses) autonomes du Québec accéder dès maintenant à une caisse d'assurance parentale québécoise.

Nom	Adresse électronique	Téléphone	Je désire être informé(e) des activités à venir à ce sujet	Tranche d'âge A = 15-25 B = 26-40 C =+de40	Je suis travailleur (euse) autonome

RETOURNEZ : PAR LA POSTE : à Force Jeunesse 10 780 Laverdure, Montréal (Qc), H3L 2L9
PAR TÉLÉCOPIEUR : (514) 384-8666 (appelez avant l'envoi 384-8666) ou PAR COURRIEL à info@forcejeunesse.qc.ca